

l'absence du flux menstruel, que pour affaiblir la gravité qu'elle ajoute à l'affection concomitante et pour diminuer les chances défavorables de guérison en détournant autant que possible l'afflux de sang qui se fait sur l'organe dont la lésion est la cause primitive de l'aménorrhée. L'irritation et la congestion qui sont au cœur, au poumon, à l'estomac, au foie, etc., exigent d'abord le traitement approprié à ces diverses affections, puis quelques moyens locaux propres à rappeler les règles, et employés principalement à l'époque correspondante aux périodes menstruelles. Les hémorrhagies supplémentaires peu abondantes, qui n'attaquent pas des organes trop délicats, celles surtout qui sont déjà anciennes, doivent être traitées avec prudence et circonspection et souvent même abandonnées aux seuls efforts de la nature; si au contraire elles se manifestaient sur des organes dont la congestion peut devenir bientôt funeste, il faudrait tâcher d'en débarrasser les malades avec la précaution de ne pas les arrêter brusquement. En rétablissant le flux des règles par les moyens rationnels que nous avons signalés, toutes les hémorrhagies anormales disparaîtront d'elles-mêmes ou pourront être supprimées sans inconvénient.

Nous terminerons en disant que les influences morales méritent une attention tout aussi sévère que les divers moyens que nous venons de passer en re-

vue, et exigent peut être encore plus de sagacité de la part du médecin. Tant qu'on n'a pas agi sur le moral, les désordres menstruels qui dépendent d'une affection vive de l'ame et surtout d'un chagrin profond, résistent à toutes les ressources de l'art; toutes les drogues de la pharmacie sont également impuissantes pour combattre l'aménorrhée d'une jeune fille qui est tourmentée par un amour contrarié ou malheureux!

« *Nullis est amor medicabilis herbis* »!

Les consolations d'une mère prudente et éclairée, les conseils d'une amitié plus indulgente que sévère, et surtout le mariage, lorsque la faiblesse n'est pas portée au point de faire craindre des suites funestes de la grossesse et de l'accouchement, tels sont les moyens qui dans ce cas pourront arrêter le mal dans sa source.

DE LA DYSMENORRHÉE.

Nous entendons par *dysménorrhée* l'écoulement menstruel régulièrement établi, mais précédé ou accompagné de douleurs utérines et souvent de symptômes nerveux et hystériques. Cet état anormal, qui est moins une maladie que l'exercice douloureux d'une fonction, et qui, selon M. *Lisfranc*, est souvent héréditaire, peut être idiopathique ou symptomatique d'une métrite chronique avec ou sans engorgement.

Les causes de la dysménorrhée idiopathique sont peu connues ; mais on a observé que les femmes qui en fournissent le plus fréquemment des exemples, sont en général d'un tempérament nerveux ou bilieux et d'une complexion ardente et très portée au coït ; cependant les constitutions entièrement opposées n'en sont pas exemptes ; et l'on a vu souvent les changements de climat, de manière de vivre, d'habitation et diverses causes débilitantes, qui à la longue, produisent l'aménorrhée, être également les causes de l'écoulement pénible et douloureux du flux mensuel.

Les symptômes dont l'ensemble constitue la dysménorrhée sont : des douleurs dans les lombes, les aines, la région hypogastrique, les cuisses et une sorte de contraction dans l'utérus qui accompagnent et précèdent l'écoulement des règles. A ces symptômes qui sont constants, on doit en joindre d'autres qui manquent quelquefois, tels que un état d'hystérisme et d'anxiété, un sentiment de constriction à la gorge, des lassitudes dans les membres, une insomnie plus ou moins complète, enfin une grande inégalité d'humeur. La plupart des femmes éprouvent une sensation de chaleur sur le col de la matrice, une sorte de prurit dans le vagin et un resserrement spasmodiques de la vulve faisant naître des desirs érotiques. Cependant le coït, loin d'être agréable, est alors très douloureux et irritant ; nous ajouterons

que l'écoulement du sang ne se fait que goutte à goutte, et que si parfois il est abondant, c'est toujours avec beaucoup de douleurs.

La dysménorrhée symptomatique est beaucoup plus fréquente que l'idiopathique ; elle a pour cause la plus ordinaire l'engorgement du col et surtout du corps de la matrice, qu'on reconnaît au moyen du toucher pratiqué dans l'intervalle des règles. Cet écoulement incomplet et douloureux des règles peut également être symptomatique de la lésion d'un organe éloigné, et de même que l'aménorrhée, il n'est pas de maladies chroniques qui ne puissent lui donner lieu.

Le traitement de la dysménorrhée idiopathique de celle que l'on peut regarder comme dépendant d'une névrose de la matrice, et d'un excès de sensibilité de cet organe, présente pour première indication de calmer l'état nerveux par l'usage des bains tièdes prolongés et surtout des bains de siège employés quelques jours avant l'époque menstruelle ; les demi-lavements opiacés, les injections narcotiques de ciguë ou de morelle quand le prurit est trop vif, ou simplement d'eau de guimauve et de têtes de pavot, quand la chaleur seule des parties est augmentée ; les boissons émollientes et abondantes, une diète végétale, un régime doux ; enfin si la femme est pléthorique, une saignée révulsive pendant l'intervalle des règles, et, ou encore mieux deux ou trois jours avant leur apparition, tels sont les moyens dont l'expé-

rience a constaté l'efficacité pour combattre l'affection qui nous occupe. Chez les femmes très irritables, on devra joindre à ces moyens l'usage interne des calmants, entre autres les potions et les émulsions auxquelles on ajoute, soit l'extrait gommeux d'opium, à doses fractionnées, soit le sirop de diacode ou l'acétate de morphine à la dose d'un quart de grain dans quatre onces de liquide qu'on devra prendre par cuillerée toutes les heures. Enfin dans le but de déterminer plus vite une action sédative sur l'utérus, et pour combattre les tranchées douloureuses qui accompagnent l'écoulement des règles, on pourra, à l'exemple de M. Masuyer (1) M. J. Cloquet (2), Patin de Troyes (3), et de quelques autres praticiens, on pourra dire nous, comme nous l'avons fait plusieurs fois avec avantage, donner de 40 à 70 gouttes d'acétate d'ammoniaque (esprit de *Minderus*) dans un verre d'eau pris en deux fois. L'administration de ce médicament fait cesser les douleurs et facilite par cela même l'écoulement des règles. Aussitôt que le malaise et les tranchées utérines de l'époque menstruelle se font sentir, on administre une première dose (25 ou 35 gouttes); une demi heure après on en ordonne une seconde; enfin si les symptômes ne s'amendent pas, on prescrit

(1) Gazette de santé, novembre 1826.

(2) Archives gén. de méd. t. XII, p. 651.

(3) Clinique des hôpitaux, t. III, n° 15 et 16, 1828.

DE L'ÉCOULEMENT IMMODÉRÉ DES RÈGLES, ETC. 961

une troisième dose; mais on ne devra le faire qu'avec réserve, pour éviter, comme cela arrive quelquefois, qu'il n'en résulte une diminution dans la quantité des règles. Nous terminerons en disant que l'aménorrhée est souvent rebelle aux moyens thérapeutiques, surtout lorsqu'elle est héréditaire, et en quelques sorte liée à l'organisation intime de la matrice. Celle qui est symptomatique d'une maladie de ce viscère ou d'un organe éloigné, offre le même pronostic que l'affection principale et n'exige par conséquent d'autre traitement que celui de cette dernière.

DE L'ÉCOULEMENT IMMODÉRÉ DES RÈGLES ET DES AUTRES PERTES UTÉRINES.

On ne doit comprendre sous les noms de *perles* ou *hémorrhagie utérine* que les écoulements sanguins surabondants ou intempestifs qui ont lieu par l'orifice externe de la matrice, soit à l'état de vacuité de cet organe, soit pendant la grossesse et l'accouchement. Comme notre intention est de traiter seulement dans cet ouvrage des hémorrhagies qui ont rapport aux maladies de l'utérus proprement dites, nous passerons sous silence les pertes qui peuvent résulter de la gestation et de la délivrance dont il sera question dans un autre traité indépendant de celui-ci, que nous nous proposons de publier plus tard.

Les hémorrhagies utérines peuvent survenir chez